



RETOURNER LES OFFRES À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada
 Service national de passation de marchés
 Télécopieur de l'offre : 1-866-246-6893
 Courriel de l'offre : soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande d'offres à commandes. Les offres soumises par courrier électronique directement à responsable de l'offre à commandes ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par L'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de l'offre ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 002 À
 INVITATION À SOUMISSIONNER
 DEMANDE D'OFFRES À
 COMMANDES**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
 Service national de passation de marchés
 Calgary, AB

Titre : Offre à commandes – Services de gestion des plantes envahissantes	
N° de l'invitation : 5P420-20-0490/B	Date : 31 mai 2021
N° de modification : 002	
N° de référence du client : N/A	
N° de référence de SEAG : PW-21-00955014	

L'invitation prend fin : À : 14 :00 Le : 08 juin 2021	Fuseau horaire : HAR
--	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Kirsten Sage	
N° de téléphone : 587-436-5795	N° de télécopieur : 1-866-246-6893
Courriel : Kirsten.sage@canada.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir ici	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 002

Cet amendement vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

A. Questions et réponses

- Q1.** « *Peut-on obtenir une copie du plan de lutte antiparasitaire intégrée des parcs? »*
- A1.** Le plan de lutte antiparasitaire intégrée propre aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux sera fourni avec les différents projets pendant les procédures pour les commandes subséquentes.
- Q2.** « *Le prix est indiqué par équipe et par heure. Et si une équipe compte 5 membres ou 2 membres? »*
- A2.** Il appartient à l'offrant d'établir la taille de son équipe et de fixer son prix en conséquence. Agence Parcs Canada ne fixera pas un nombre minimal de personnes par équipe.
- Q3.** « *Existe-t-il une carte des mauvaises herbes qui indique la densité des populations et le nombre d'hectares ou d'acres visé? »*
- A3.** Cette information variera selon les projets et sera fournie pendant les procédures pour les commandes subséquentes.
- Q4.** « *Le transport aller et retour doit comprendre toutes les dépenses liées aux déplacements vers le site ainsi que les dépenses pendant le séjour sur place? ».*
- A4.** C'est exact. Aucuns frais en sus de ceux indiqués dans l'offre à commandes ne seront autorisés.
- Q5.** « *Quelles sont les méthodes prescrites pour chacun des deux modes de réensemencement? Doit-on utiliser des semences seulement et des plants en mottes? Dans quelle proportion (%) l'une ou l'autre de ces méthodes peut-elle être utilisée? »*
- A5.** Cette information variera selon les projets et le processus de la commande subséquente, et sera fournie pendant les procédures pour les commandes subséquentes.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.